

# Action Collective de Proximité

Artisan ou commerçant du Périgord Noir, vous avez un projet d'investissement pour moderniser ou développer votre entreprise ?



Le Pays du Périgord Noir porte la stratégie Artisanat Commerce et le dispositif

« **ACP** » (**Action Collective de Proximité**) en faveur des commerçants et artisans du territoire.

La Région Nouvelle Aquitaine, le Département de la Dordogne et les 6 communautés de communes se mobilisent financièrement.

**Des aides financières sont possibles!**

Ce dispositif permet aux entreprises du Périgord Noir de bénéficier d'aides financières pour :

- soutenir la modernisation de l'outil de production des entreprises,
- accompagner le développement digital,
- soutenir les entreprises qui réduisent leur consommation d'énergie et leur émission de co2

- faciliter la transmission reprise d'entreprise

**\*\*\* sous certaines conditions \*\*\***



## **ARTISANS/COMMERCANTS** DU PAYS DU PÉRIGORD NOIR

**VOUS AVEZ UN PROJET D'INVESTISSEMENT  
POUR DÉVELOPPER VOTRE ENTREPRISE ?**

**NOUS VOUS ACCOMPAGNONS !**



avec l'**Action Collective de Proximité (A.C.P)**

**Quel que soit votre projet, pour connaître les modalités et savoir si vous pouvez prétendre à**

**ces aides, n'hésitez pas à contacter**



Rébecca Dain – chargée de mission  
Artisanat Commerce

**06 20 61 13 32**

[rebecca.dain@payspn.fr](mailto:rebecca.dain@payspn.fr)